

ACTION URGENTE

MALAISIE. LES ENQUÊTES SUR UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS ONT ÉTÉ CLÔTURÉES

La police malaisienne a officiellement clôturé toutes les enquêtes sur Maria Chin Abdullah, arrêtée en vertu de lois relatives à la sécurité pour avoir organisé un rassemblement en faveur d'élections libres et équitables. Placée en détention à l'isolement pendant dix jours en novembre 2016, elle a été libérée le 28 novembre 2016 et poursuit son travail en faveur des droits humains. Elle est reconnaissante de tout le soutien dont elle a bénéficié et aucune action complémentaire n'est requise.

Le 21 novembre 2017, **Maria Chin Abdullah** a été informée par le siège de la police malaisienne que son affaire avait été clôturée. Les policiers lui ont rendu tous les objets qui avaient été saisis lors de leur descente dans les locaux de Bersih 2.0, à Petaling Jaya, dans l'État de Selangor, le 18 novembre 2016. Ce jour-là, les policiers avaient entre autres confisqué 10 ordinateurs portables, des feuilles de paie, des relevés bancaires et des téléphones portables.

Maria Chin Abdullah a été arrêtée le 18 novembre 2016 pour avoir « tenté de se livrer à des activités préjudiciables à la démocratie parlementaire », au titre de l'article 124C du Code pénal. Elle a ensuite été placée en détention en vertu de la Loi sur les atteintes à la sécurité (Mesures spéciales) de 2012, qui permet aux autorités de priver des personnes de liberté pour une durée pouvant atteindre 28 jours sans qu'elles ne soient inculpées ni traduites devant un tribunal. En plus d'avoir été détenue à l'isolement pendant 10 jours, Maria Chin Abdullah n'a pas pu voir sa famille ni consulter d'avocat pendant les deux premiers jours de sa détention, et elle a été interrogée pendant de nombreuses heures. À la suite de sa libération, 10 jours plus tard, elle a reçu plusieurs menaces de mort.

Alors que la Loi sur les atteintes à la sécurité (Mesures spéciales) de 2012 précise qu'aucune personne ne doit être arrêtée pour des « activités politiques » ou des « convictions » et que son recours doit être strictement limité aux cas relevant de l'ordre public et de la sécurité nationale, Maria Chin Abdullah a été arrêtée pour avoir organisé un rassemblement en faveur d'élections libres et équitables. Nous trouvons inquiétant que cette loi soit rédigée en termes vagues et laisse place à des abus. Amnesty International pense que la détention de Maria Chin Abdullah en vertu de lois relatives à la sécurité fait partie d'une tentative concertée et motivée par des considérations politiques visant à intimider et réduire au silence les militants pacifiques et les détracteurs du gouvernement.

Maria Chin Abdullah a souhaité partager le message suivant avec le mouvement : « Je voudrais également dire un grand merci à Amnesty pour toutes les lettres que vous avez écrites au gouvernement malaisien, pour être passés à l'action et pour avoir fait connaître mon cas. Nous pensons aux prochaines étapes. Nous sommes loin de ce que nous voulons accomplir au sujet des droits humains et de la démocratie en Malaisie, mais nous devons continuer notre travail. »

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 263/16. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa28/5240/2016/fr/>

Nom : Maria Chin Abdullah
Femme

Informations complémentaires sur l'AU 263/16, ASA 28/7500/2017, 24 novembre 2017

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



